

ASSOCIATION FRANCAISE



**Compte Rendu Assemblée Générale de
l' Association Française de Classe Marblehead (A.F.C.M.)**

Angoulême le 11 Novembre 2016 à 17:00 h.

L'ordre du Jour prévisionnel est le suivant:

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2015 (disponible sur le site de l'association : <http://classem.org>)
- Rapport moral du président
- Rapport financier.
Approbation des comptes de l'exercice. 2015/2016
Approbation du budget de l'exercice 2015
- Renouvellement et élection de nouveaux membres du bureau :
Philippe Moreau, actuel secrétaire ne se représente pas, après près de 4 ans d'activité au sein de l'association.
- Questions diverses.
 - Point sur le Championnat du monde 2016 à Limone de Garda (Italie) et son organisation.
 - Sélection pour les prochains championnats de France
 - Clubs candidats pour les C.F. 2017 & 2018.

A la date de l'AG, sur 104 adhérents, 55 sont présents ou représentés (47 présents, 8 pouvoirs)
Le quorum étant atteint, l'assemblée est ouverte à 17h15.

1° Rapport Moral: (MICHEL BRUN, Président)

- Michel Présente le compte rendu de l'A.G. 2015 pour approbation > il est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.
- Michel Brun confirme que son intervention pour rassembler et organiser les inscriptions au Mondial 2016, avec envoi groupé des inscriptions et règlements a été une bonne opération.
- Félicitations adressées par le Président aux skippers ayant participé au Mondial 2016 pour leur très bon comportement et leurs prestations, à noter qu'il faudra étudier pour le prochain Mondial (Allemagne) la création d'un polo ou sweat shirt d'équipe afin de mieux positionner le « TEAM France ».

- Merci adressé au club A.S.P.T.T. d'Orléans et à Patrick Vantouroux, pour leur candidature et l'organisation du championnat de France 2017 en Mai à Orléans.
- Concernant le C.F. 2018, on recherche un club organisateur, pour le moment seul le C.V.V. Valenciennes a fait part de sa candidature.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport financier.

Trésorerie Période mai 2015/ novembre 2016

Compte rendu établi pour l'Assemblée Générale du 11 novembre 2016 à Angoulême

Nombre de cotisants 2016 à ce jour : 104 cotisants (20 €)

Pour mémoire :

2012 78 cotisants, 2013 84 cotisants, 2014 78 cotisants 2015 100 cotisants

Sur le plan pratique :

Le compte Banque Populaire est maintenant fermé (resté ouvert à cause d'un problème de changement de compte bancaire de prélèvement automatique du compte OVH qui gère notre site internet ou Forum). Seul subsiste le compte BNP.

Rapport financier :

Au 11 novembre 2016

Total des cotisations (sur le compte BNP) : 104 X 20 € + don supplémentaire de 10 € d'un généreux donateur. **2 090 €**

Solde compte BNP Paribas au 31/05/2015, créditeur de 2 247,31 €

Dépenses sur la période 2015/2016 :

Couronne de fleurs « Émile Servella » : 35 €

Pot du Mondial 2016 46,88 €

Frais de représentation de la Présidence à la FFV : 40 €

Paielement site internet (OVH) : dossier 53,40 €

Prélèvement 14,39 €

Contrat BNP virements internet depuis mai 2016. Prélèvement mensuel 9,36 € (X6)

Subvention CVAC (CF Angoulême) 500 €

Aucun frais de trésorerie

Aucun frais de secrétariat

Solde du compte de l'AFCM au 11 novembre 2016 : + 3 591,48 €

Nota : En 2016, pour des questions d'organisation, l'AFCM a collecté et centralisé les frais d'inscriptions des participants français au mondial italien, que ce soit pour la Classe M comme pour la Classe 10. Sommes versées sur le compte de l'AFCM et reversées au club organisateur.

Gilles Bretéché

Trésorier

Vote pour le rapport financier : Approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est validé et voté.

3° Elections au bureau :

Philippe Moreau, actuel secrétaire ne se représente pas, après 4 ans d'activité au sein de l'association.

Appel est fait pour le remplacer, Aucune Candidature !

Vote : Ph. Moreau : réélu à l'unanimité – Il conserve son poste de secrétaire jusqu'au prochain C.F à Orléans et son A.G. ne pouvant aller au-delà. Les candidats pour le remplacer devront en faire demande auprès de Michel Brun, Président.

De vifs remerciements sont adressés au web master Gilles Di Crescenzo.

A noter que pour des raisons techniques, la gestion actuelle du site internet de l'association est en sommeil, dans l'attente de réparations dont Gilles s'occupe actuellement.

Un grand Merci également à Laurent Gerbeaud pour sa gestion des calendriers et à Gilles Bretéché pour sa gestion financière !

Questions Diverses :

- Michel Brun fait le point sur la méthode de sélection et les régates sélectives pour le Championnat du Monde 2018 en Allemagne :
- Bordeaux pourrait devenir une sélective pour ce CM.

Deux hypothèses de sélectives sont donc présentées :

- FORMULE « A » : 3 régates sélectives : Le C.F. + 2 GRADE 4 (la place la meilleure des 3)
- FORMULE « B » : 4 sélectives : Le C.F. + 3 GRADE 4.(addition des points des 2 meilleurs résultats (classement F.F.V.)

Vote pour le choix de la FORMULE :

FORMULE «A » > 21 Votes (19 + 2 pouvoirs)

FORMULE « B » > 26 Votes (22 + 4 pouvoirs)

La FORMULE « B » (4 sélectives) est adoptée :

- Bordeaux 2017 en Février
- C.F. Orléans 2017 en Mai
- Valenciennes 2017 en septembre
- Marseille 2018 en Janvier 2018.

RÉGATES INTERNATIONALES 2017 :

- National GB : 11 au 13 juillet 2017 à FLEETWOOD
- National GER : 7-9 avril 2017 à Biblis sur le site du championnat du Monde 2018 (entre FRANCFORT et MANNHEIM)
- NATIONAL LAC DE GARDE (Italie) : octobre 2017

Autre question :

Gwenaël TISSIER prend la parole pour évoquer la règle concernant le minimum de skippers de 10 difficilement atteint lors des Grade 5B et 5C et demande si dans le cas de ces régates de club la règle ne pourrait être ramenée à 5 ?

Réponse du Bureau : cette règle et cette question plusieurs fois évoquée est immuable car décision de la F.F.V. , cette règle astreignante ne concerne pas que la V.R.C. et ne peut être modifiée, la règle des régates « multi classes » ayant été créée dans le but de compenser ce problème.

Je cite les lignes insérées dans le C.R. de l'A.G. de 2013 à Valenciennes :

« Pour la question des quotas de coureurs par régates :

OK avec la FFV pour grades 3 et 4. Il est demandé son abandon pour les grade 5 : A l'unanimité, il est demandé que le nombre minimum de coureurs pour les grades 5 soit ramené à 5 minimum au lieu de 10 proposé par la FFV. »

Bernard Merlaud a à cette époque posé la question en commission V.R.C.

Je cite l'extrait de son document :

« Compte rendu commission technique 18 octobre 2013 »

« Revue rapide de l'année 2013, bonne participation aux CFP de Valenciennes, avec quelques participations étrangères. Par contre inquiétude au niveau des régates de grade 5 pour 2014 en raison du rehaussement des quotas : en 2013, toutes classes confondues, il y a eu 2 5A sur 67 inférieure à 10 concurrents, 11 5B sur 26 et 21 5C sur 25 résultats parvenus. Malheureusement, il ne semble pas possible de changer ces quotas. Il est donc recommandé de déclarer ces régates en Multi classe (code MCR) et classe(s). Le ou les résultats envoyés seront fonction du nombre de participant. »

Clôture de l'A.G. à 18h20.

Compte rendu écrit par Philippe Moreau,
Secrétaire de l'association de la classe M 2013-2016.